

**ANNONCE À TRANSMETTRE  
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conservatoire du littoral

**Correspondant :** Mme VIRGINIE MATTRAT, Conservatoire du littoral, Corderie Royale - CS 10137, 17306 Rochefort cedex, tél. : 05 46 84 72 50, télécopieur : 05 46 84 72 78, courriel : [marches.publics-redaction@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:marches.publics-redaction@conservatoire-du-littoral.fr), adresse internet : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Outils.asp?rub=16&rubec=16>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Environnement

**Objet du marché :** Plan de gestion des sites sur la partie bretonne de la baie du Mont Saint Michel

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71300000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Sites du conservatoire du littoral sur la partie bretonne de la baie du mont st michel : communes de roz sur couesnon, cherruex, la vivier sur mer, st méloir des ondes, broladre et plerguer (35)

**Code NUTS :** FRH03

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Plan de gestion des sites sur la partie bretonne de la baie du Mont Saint Michel

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 24 mois à compter de la notification du marché

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142.24 du code de la commande publique.

En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement devra préciser le compte unique sur lequel les versements seront effectués.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

## Unité monétaire utilisée, l'euro

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

#### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

#### Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (45 %)
- Valeur technique : 1-méthode proposée pour répondre à la particularité du territoire et des principes généraux de travail imposés par le PA avec un calendrier faisant apparaître les délais d'exécution par phase et les moments de concertation 45%, 2-expérience de plan de gestion sur des sites naturels à dominante zone humide du bureau d'étude et de la ou des personnes affectées à la réalisation du plan 35%, 3-exemples de rendu de

phase opérationnelle 20%. (55 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 15 juin 2019 à 12 h 00

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2019M60

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15 mai 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=430168&orgAcronyme=d4t>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=430168&orgAcronyme=d4t>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=430168&orgAcronyme=d4t>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=430168&orgAcronyme=d4t>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte CS 44416, 35044 Rennes cedex, tél. : 02 23 21 28 28, courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3396264**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Non communiqué